L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 10 MAI 1894.

Affaire Talleyrand-Lebaudy.

Nous ne sommes pas grands partisans de l'aristocratie. Il y a des choses qui ont fait leur temps et sur lesquelles il faut que chacun de nous fasse son deuil, même parmi ceux qui ont joui de tout temps, des avantages, des privilèges qui étaient l'apanage de cette classe. Il y a cependant une chose que nous voudrions voir respecter avant tout, c'est l'histoire ; c'est l'illustration qui s'attache à certains grands noms qui devraient rester à jamais pure de toute souillure.

On sait déjà les tristes méfaits qui sont reprochés au comte de Talleyrand-Périgord, fils de la princesse de Sagan. Il a commis, paraît-il, des faux, s'élevant à une somme considérable, au préjudice du fils d'un très riche industriel, M. Max Lebaudy, qui, si nous en croyons le commencement de la procédure, ne vaut peut être pas énormément plus que lui, mais dont il avait, à plusieurs reprises, contrefait la signature.

Voilà, certes, un grand coupable ; il l'est d'autant plus qu'il n'était pas, comme on parvenu, exposé aux éblouissements d'une fortune brusquement acquise, et qu'il avait pour premier devoir de ne pas traîner dans la boue le nom glorieux qu'il portait.

Malgré nos idées démocratiques, il nous sera toujours pénible de voir un homme de ce rang traîné devant la cour d'assises et envoyé au bagne pour un crime répugnant, et celui-là l'est au premier chef.

On conçoit que la princesse ait tout fait pour épargner cette honte à sa famille. Elle a désintéressé M. Lebaudy qui a retiré sa plainte. Quant au coupable, il devra, croyons-nous, renoncer aux titres qui lui appartenaient par la naissance, en faveur de son frère.

A la bonne heure, voilà qui est, nous ne dirons pas pour le mieux, mais pour le moins mal possible. L'issue de cette triste affaire ne disculpe pas le comte assurément ; mais elle étouffe un gros, très gros scandale, et, franchement, il y en a assez depuis quelque temps, en France, pour que nous ne désirions pas en voir grossir le nombre.

Si votre sang est vicié, purifiez-le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

Salle de l'Artillerie Washington.

Midway Plaisance.

Excellente idée qu'ont eue les corps des Continentaux, de l'Artillerie Washington, de l'Artillerie légère de la Louisiane, de donner ici, au bénéfice de leurs fonds de secours, une reproduction exacte et réussie, en vérité, du Midway Plaisance qui a obtenu tant de succès à l'Exposition Colombienne de Chicago. Chaque soir, la foule se presse dans la salle pour y admirer les curiosités qui y sont exposées, pour jouir de toutes les attractions qui y sont accumulées, de toutes les distractions que l'on y trouve. On y passe rapidement du fond de l'Asie en Afrique, de l'île de Java dans le Dahomey et au milieu des rues du Caire, en Egypte—une véritable leçon de géographie pour les yeux, une très intéressante étude de mœurs des pays les plus lointains et les plus inconnus. Le tout pour la bagatelle de 25 cents.

Au bénéfice du Parc Audubon.

OLLAMUS.

Dimanche soir, commence au Théâtre St Charles une série bien intéressante de représentations. Elles auront lieu au bénéfice du Parc Audubon, lande désertée autrefois qu'à force de travail et de dépenses, on a réussi à transformer en un parc vaste et élégant, en un véritable jardin, où l'on trouve de splendides ombrages et une fraîcheur remarquable pendant les chaleurs de l'été.

Mais les dépenses jusqu'ici ont excédé de beaucoup les recettes, aussi les commissaires du Parc ont-ils résolu de donner, cette année, au bénéfice de l'œuvre, une série de représentations d'un nouvel opéra comique intitulé "Ollamus", œuvre due à la collaboration de MM. E. Williams et L. Blake. On nous en dit beaucoup de bien. Nous nous ferons un plaisir, un devoir d'y assister.

Les prix d'admission sont extrêmement modérés, de 25 à 50 cents, suivant la différence des places.

La pièce, nous assure-t-on, est fort bien montée et les chœurs et ensembles en sont excellents.

"Ollamus" sera représenté chaque soirée de la semaine prochaine.

Le Volkfest.

C'est dimanche et lundi prochain, 13 et 14 mai qu'a lieu aux Fair Grounds, comme à l'ordinaire, le Volkfest, la fête Allemande, une des plus populaires, des plus fashionables, des plus courues, par conséquent des plus fructueuses, qui se donnent, chaque année, à la Nouvelle-Orléans.

On connaît le but charitable, humanitaire de ce festival : l'entretien de l'asile protestant-allemand. Il a le don d'attirer l'élite de la population néo-orléanaise, et, spécialement, la colonie allemande, qui s'y rend avec empressement, avec fierté, après avoir en la sagesse d'en confier la direction à ses membres les plus recommandables et les plus influents.

Nous avons, en effet, sous les yeux, la liste de ses vice-présidents et nous y remarquons les noms de nos meilleurs négociants, de nos hommes d'affaires les plus distingués par l'intelligence et la position de fortune. Ce sera donc un succès, un grand succès comme à l'ordinaire, et nous ajouterons, volontiers, un succès mérité. Nous reviendrons d'ici à dimanche prochain sur ce très intéressant sujet.

Whisky and Beer

Not only men, but women, have gotten in the habit of drinking these liquors as tonics, believing that they act as medicine—that their use gives permanently good results. *Such is not the case;* the effect on the system is only temporarily stimulating. After the excitement wears off *you feel worse than before.* In fact, the system is left weakened. The brief bracing effect leaves dangerous after-effects. Why not take something that will do you *permanent* good? Try

Brown's Iron Bitters

It is an old reliable remedy, and cures immediately weakness, indigestion, effects of overwork, neuralgia and debility. A few bottles will rebuild the whole system, eradicate malaria, biliousness, slow fevers and constipation. It is pleasant to take and the dose is small. It is the only iron medicine that does not discolor or injure the teeth. The results of taking BROWN'S IRON BITTERS are wonderful—renewed energy, health restored, pure, rich blood. There is nothing like it for woman's ailments and nervous complaints. Children thrive on it. It's good for all the family.

It's to Your Interest.

See what you are purchasing. Don't let the druggist sell you a substitute for larger profit. Look for crossed red lines on wrapper

BROWN CHEMICAL CO. BALTIMORE, MD.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 10 Mai 1894.—Indications pour la Louisiane :Temps généralement beau ; vents du sud.

Température du 9 mai 1894.
Thermomètre E. & L. Claudel, Opticien.
No 142 rue du Canal.

	Entre Carondelet et Baronne. Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	74	21
Midi	90	29
3 P. M.	90	29
6 P. M.	86	27

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—Stephen Dowling à Mlle Martha Ackerhans ; Christopher Nelson à Mlle Cecilia Stevens ; Joseph Breffel à Mme Veuve John Silver ; Peter Cesarone à Mlle Philipina Dietz ; Jean Cubre à Mlle Anais Bon ; Frank Netto à Mlle Clyde Davis ; Louis Schwartz à Mlle Mary Wyman.

Naissances—Mmes Jules Michon, un garçon ; Fred. Goessling, un garçon ; W. T. Allen Amar, un garçon ; A. W. Hodge, un garçon ; Louis Morris, une fille.

Décès—Arthur Kreutz, 21 jours, 301 rue Calliope ; Herbert Weynan, 3 mois, 97 1/4 rue Locust ; Charles Johnson, 54 ans, 4 rue Short ; Félix Dantelive, 42 ans, 204 rue Toulouse ; Allen Stell, 58 ans, 506 Melpomène ; John Eitmann, 48 ans, 247 rue Decatur ; Mme Veuve C. F. Mayo, 85 ans, 195 Pleasant ; Mme Stephen Vidovich, 61 ans, 17 rue Poydras ; Mme Veuve Mathilde Gamotis, 15 ans, 416 rue Ursulines ; Carmelite Grand, 7 mois, 558 rue Ste-Anne.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

L. J. Turner à J. E. Huffman, quatre terrains bornés par la rue State et la ligne de Bloomingdale, $2,150.

L. H. Hautol à Mlle J. A. Coste, un terrain borné par les rues Ursulines, Remparts, Bourgogne et Hôpital, $1,600.

Italo-American Homestead Association à J. Savini, un terrain, $2,400.

H. Rooney à A. F. Grosz, un terrain borné par les rues Poydras, Baronne, Fayette et Carondelet, $6,000.

G. LeGardeur, Jr., et al., à P. Rousset, dix terrains bornés par les rues Canal, St Patrick, Gasquet et Bernadotte, $500.

B. R. Forman à E. Vergnes, une portion de terre bornée par les rues Quartier, Esplanade, Miro et Tonti, $600.

B. Morero à S. Centanni, deux ilets de terre bornés par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Douzième, $600.

Succession de Mme M. H. Ferrand à la succession de J. B. Ferrand, un terrain borné par les rues Prieur, Roman, Palmyre et Gasquet ; aussi un terrain borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti ; aussi un terrain borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti ; aussi un ilet de terre borné par les rues Commune, Gravier, Galvez et Miro et un terrain borné par les rues Bank, Palmyre, Miro et Tonti, transfert.

B. B'aum à Mme O. Rolling, une portion de terre bornée par le Felicity road, les rues Baronne, St-Andrew et Dryades, $125.

F. J. Sonneman à L. V. Eckert, trois terrains bornés par les rues Broad, Perdido, Gravier et White, $175.

Mme D. Tudury à D. Harrison, un terrain borné par les rues Annette, Joséphine, St-Antoine et Célestine, $130.

Mme C. Maitre à M. E. Virgin, une portion de terre bornée par les rues St-Charles, Pearl, Clinton et Millaudon, $9,000.

J. G. Moll Sr. à John Glavin, une portion de terre bornée par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Washington et Quatrième, $3,900.

A. L. Daniels à J. H. Diekhans, un terrain borné par les avennes Pacifique et Atlantique, les rues Jackson et Homer, $285.

Ecrasé par un char électrique.

Il n'est pas de semaine que les trains ou les chars ne fassent quelque victime, et l'on se demande non sans frémir comment on pourra circuler sans danger dans nos rues, lorsqu'elles seront sillonnées par les véhicules électriques tant souhaités.

Il est certain que l'inauguration du nouveau système sera marquée par de nombreux accidents et qu'elle coûtera la vie à beaucoup d'enfants et les parents n'en sauront pas sur eux une surveillance de tous les instants.

Un de ces lamentables accidents est arrivé hier à 1 heure de l'après-midi, à l'encoignure des rues Jackson et Tchoupitoulas. Un gamin de 11 ans, Dan Hennessy, qui habitait chez ses parents au No 821 de la rue Tchoupitoulas, a été renversé par un char et horriblement mutilé.

Il était employé à l'usine de mise en bouteille de la brasserie Louisiana et jouait à la balle dans la rue avec les autres enfants employés à la fabrique. Au passage du char qui lui a coûté la vie, il s'est élancé au travers de la voie pour attraper la balle, sans faire attention au véhicule qui arrivait sur lui et il a été renversé par l'avant du char et mutilé sous les roues. Lorsque il a été relevé, il ne donnait plus signe de vie.

Il avait eu le corps coupé en deux à la hauteur des hanches. Le cadavre a été immédiatement transporté à la morgue. Le conducteur du char s'est constitué prisonnier et a été remis en liberté sur parole. Il a dit que son char marchait avec la vitesse accoutumée, et qu'il surveillait la voie devant lui, mais que bien qu'ayant aperçu le jeune Hanaway, il n'avait pas cru qu'il allait se jeter en travers de la voie alors que le char était si près de lui. Lorsqu'il a traversé, il était trop tard pour arrêter le véhicule et éviter l'accident.

Les planteurs riziers.

Les planteurs riziers ont reçu du sénateur Blanchard une dépêche dans laquelle il leur dit qu'il s'opposera à la réduction du droit d'entrée sur le riz et qu'il espère pouvoir obtenir l'adoption de l'ancien tarif.

Descente de Police.

La police du 1er precinct a fait la nuit dernière une descente dans les divers établissements où elle soupçonnait qu'avaient été ouverte des établissements de jeu.

Le sergent Day en compagnie d'agents en civil a visité les maisons de la rue du Canal et celles de la rue Carondelet qui leur avaient été signalées, mais les joueurs avaient sans doute été avertis de leur approche, car les représentants de la loi n'ont rien trouvé qui put leur laisser soupçonner que les jeux jouait dans les maisons qu'ils ont visitées. Partout les lumières avaient été éteintes et les portes barricadées, et leurs efforts sont restés inutiles.

La vente de l'hôtel Denechaud

L'hôtel Denechaud a été vendu hier matin par M. Friedrichs. Il a été adjugé au prix de $60,200 à M. A. H. Steward, de la compagnie du gaz. L'immeuble comprend les Nos 56, 58, 60, 62 et 64 de la rue Carondelet.

Les murs de l'Hôtel St-Charles

Un terrible accident a failli se produire hier matin rue Commune, au moment de la démolition d'un des derniers pans de mur. Les nègres employés à manœuvrer les cabestans qui servent à ébranler les murailles, avaient reçu l'ordre de se mettre à l'œuvre et comme d'ordinaire les murs tombent à l'intérieur, les ouvriers qui se trouvaient dans la rue continuaient à travailler, ne se croyant pas en danger.

Heureusement les agents chargés du service d'ordre, surveillaient les progrès des travaux, et ils se sont aperçus que le mur penchait en dehors, juste le temps pour crier aux ouvriers de se hâter de se mettre hors de portée. Il n'était que temps, car à peine avaient-ils fait quelques pas, que les matériaux venaient s'abattre dans la rue avec un fracas épouvantable.

Si ces ouvriers fussent restés à leur place, ils eussent été ensevelis sous cette masse de décombres. Heureusement personne n'a été blessé. Les fils téléphoniques ont été brisés et les compagnies ont fait commencer immédiatement les travaux de réparation. Les prisonniers, qui avaient interrompu leurs recherches dans les débris, ont recommencé à travailler, mais ils n'ont rien trouvé jusqu'ici qui laisse croire à la présence de cadavres sous les ruines.

Noyé.

Le coroner a été appelé hier au pied de la rue Quartier pour examiner le cadavre d'un inconnu qui avait été repêché dans le fleuve. On pense que ce cadavre est celui de Louis Besnard qui s'est noyé le 2 avril au pied de la rue Amélie.

Haricots Empoisonnés.

On sait qu'il y a quelques jours, Mme C. M. Fletcher, qui prétendait que son mari voulait l'empoisonner, avait soumis à la police des haricots dont elle prétendait avoir mangé et qui l'avaient rendue malade. Ces haricots ont été soumis au chimiste de la ville qui les a analysés et a déclaré y avoir trouvé des traces d'arsenic.

Conseil de Police.

Le meeting régulier des membres du Conseil de Police a eu lieu hier soir, à 7 heures 30, sous la présidence du maire John Fitzpatrick. MM. Demorselle, Pescud, Borne, Dunn, Beanham, le secrétaire Donnand, le chef Gaster et le Dr Bayon étaient présents.

On se dispense de la lecture du procès verbal du dernier meeting, et on procède immédiatement à l'audition des cas, qui sont au nombre de six.

Le premier est celui de l'agent Honoré Perrier du cinquième precinct, accusé de voies de fait sur la personne du sous-chef des pompiers A. Lynch. Les déclarations des témoins ayant prouvé que Lynch était dans le tort, Perrier est acquitté.

On acquitte l'agent B. J. McGovern, du deuxième precinct, accusé d'inconduite.

L'agent Charles Walsch du cinquième precinct, accusé d'inconduite et insultes envers un prisonnier, est acquitté.

On destitue l'agent de contour Harvey Brown, du Sixième precinct, qui avait insulté l'agent Doffy et s'était opposé à ce qu'il opérat une arrestation.

L'affaire de l'agent John B. Yates, du premier precinct, est remise à quinzaine en attendant l'avis de l'avocat de la ville.

L'agent surnuméraire John Blake, du deuxième precinct, comparaît sous une accusation d'ivresse portée contre lui par le caporal Rawlings et est destitué.

A la requête de M. E. W. Smith, le Conseil décide de placer un agent au City Park.

Le secrétaire donne lecture d'une communication du chef Gaster dans laquelle il fait les éloges de la police du premier precinct pour la manière dont elle s'est conduite à l'incendie de l'Hôtel St-Charles.

Le detective Rainey est autorisé à accepter une plaque en or qui lui a été offerte pour le récompenser de ses services.

M. Gayarré.

Nous avons le regret d'annoncer que l'état de M. Gayarré, l'historien distingué dont la Louisiane est fière, ne s'est pas amélioré. Il n'a toutefois pas empiré, et les médecins n'ont pas de craintes immédiates, malgré le grand âge de leur malade, qui est dans sa 90me année. Malgré l'attaque qui vient de le frapper, ses amis et admirateurs n'ont pas perdu l'espoir de le voir se rétablir et de fêter son centenaire.

L'affaire Corpora.

L'Italien bossu Manuel Corpora, qui est accusé d'avoir tué les deux frères Politzo, sur le seuil de leur porte, il y a déjà quelques semaines, a comparu hier matin devant la 2me Cour de recorder. Il était représenté par M. Patorno.

Le premier témoin appelé a été le sergent Klotter qui lorsque lui ont été soumises les cartouches gardées comme preuve à conviction a déclaré qu'elles n'étaient pas dans l'état où elles se trouvaient lorsque il les avait scellées dans l'enveloppe. L'accusé a été envoyé devant la cour criminelle sans être admis à fournir caution.

La glace.

Ainsi qu'on l'avait annoncé il y a quelques jours, le prix de la glace a augmenté à raison de $1 par tonne en gros et 50 cts par 100 livres au détail. Les propriétaires des manufactures affirment que ce n'est point le résultat de ce que l'on appelle un trust ; ils disent que les années précédentes, il y avait en une telle concurrence, que les bénéfices étaient devenus impossibles et que cette année, on s'est entendu pour fixer un prix uniforme auquel chacun s'est engagé à livrer ses produits.

Ecole de Droit.

La distribution des diplômes aux élèves de l'Ecole de Droit de l'Université Tulane, aura lieu samedi soir au Grand Opéra House. Voici les noms des jeunes avocats de la classe 93 94 :

MM. Hubert M. Ansley, Lawson B. Aldrich, Hugh A. Bayne, A. E. Blackmar, Arthur H. Brown, Henry J. Bruning, Chas. F. Buck, Jr., Chas. P. Coole, Robert W. Colomb, Henry G. Dupré, Robert S. Ellis, Harry J. Gassie, Henry M. Gill, Walter B. Gordy, Louis A. Hubert, George F. Ketteil, Arthur L. Landry, Joseph Moore, Harold W. Newman, Richard B. Otero, Henry C. Provost, Joel P. Prowell, Kenneth B. Richard, Charles Rosen, John M. Sheridan, Théodore G. Spitzfaden, John F. Tobin, Eraste Vidrine, John Watt, George E. Williams, Fenwick K. Wood.

Orphelinat Ste Marie.

Les membres du comité qui s'occupe de l'organisation du festival qui sera donné le 4 juillet au profit de l'orphelinat Ste Marie se sont réunis hier vers 5 heures 30 au bureau de la compagnie d'assurances des pompiers.

Les divers sous-comités ont annoncé que les préparatifs faisaient des progrès. 10,000 billets ont déjà été imprimés et seront distribués à la prochaine séance qui aura lieu jendi prochain à la même heure et au même local. Il a été décidé que toutes les associations de bienfaisance seraient priées de coopérer avec le comité et d'envoyer des délégués aux réunions. On a décidé en outre que la musique serait invitée à la fête ainsi que la société de chant Proshino.

PIERRE LOTI EN VOYAGE.

Un incident du voyage de Pierre Loti : L'auteur de *Mon Frère Yves*, qui se trouvait en Egypte, a voulu se rendre en Palestine ; mais, au lieu d'y aller comme les autres mortels par Jaffa, il a trouvé plus original de traverser le désert de Petra d'où il est arrivé à Akaba, au fond du petit golfe de ce nom, sur la mer Rouge. Là, un caïmakam ou sous-préfet sévère lui demanda son passeport et il se trouva que lui et son camarade, le duc de Talleyrand, l'avaient également perdu.

Le fonctionnaire turc, effrayé de l'air important et quasi menaçant que prenaient ses hôtes, les envoya sous escorte au petit port de Gaza, au sud de Jaffa.

Arrivé là, Pierre Loti adressa une dépêche à M. Ledoux, consul de France à Jérusalem, lui exposant son cas.

M. Ledoux alla trouver le gouvernent Ibrahim-pacha, qui télégraphia aussitôt au gouverneur de Gaza de rendre la liberté à ses hôtes et de les ashemner du côté de Jérusalem. Ils y arrivèrent, à leur grand regret, après les cérémonies de la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques, auxquelles avaient assisté plusieurs hôtes illustres, entre autres : M. Félix Faure, vice-président de la Chambre des députés ; le duc de Scheswig, frère de l'impératrice d'Allemagne ; le duc d'Orléans et la princesse Hélène. Le prince allemand a fait une visite courtoise au consul de France, M. Ledoux.

LE LANGAGE DES SINGES.

Un journal américain annonce que le professeur Garner, l'illustre interprète du langage simiesque, a un rival, ou mieux une rivale. C'est Miss Esther Williams, une des plus élégantes *beauties* de Chicago. Tandis que ses compagnes étudiaient le français ou l'allemand, cette jeune fille, moins frivole, apprenait le "singe". Elle estime maintenant qu'elle a pénétré les principes de cet idiome mystérieux ; aussi s'est-elle rendue de Chicago à New York, armée d'un phonographe, afin d'étendre le champ de ses travaux. Car, à Chicago, paraît il, les singes sont rares, et d'ailleurs de basse classe, tandis que New-York possède deux éminents chimpanzés, nommé Chiko et Johanna, et domiciliés à *Central Park*. Miss Williams se promet de goûter en leur conversation les plus délicates jouissances. Elle espère, entre autres choses, que Chiko lui confiera ses impressions sur New-York et les Américains. Mais le gardien du chimpanzé affirme que son pensionnaire n'entend rien à ce que lui dit Miss Williams, et qu'il distingue seulement les menaces des caresses, à l'instar des animaux les plus vulgaires. Ce gardien est, sans doute, un homme d'un scepticisme grossier.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autres ingrédien la falsifiant.

40 ANS D'ÉPREUVE.

BULLETIN.

Télégraphique.

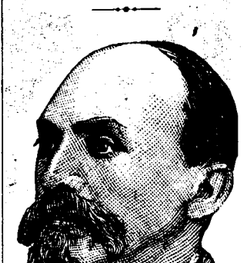

Mort du général Ferron.

Le général Ferron, ancien ministre de la guerre, est mort des suites d'une blessure qu'il s'est faite le 4 mai, pendant une revue d'inspection des troupes à Lyon. Le général montait un cheval fougueux qui s'est cabré brusquement ; le général a été désarçonné, et dans sa chute la pointe de son épée lui a fait au ventre une blessure profonde. Une péritonite s'est déclarée et les médecins ont été impuissants à arrêter les progrès du mal.

Les Socialistes.

Les socialistes de l'extrême gauche ont essayé de faire échec au gouvernement à l'occasion des poursuites qu'il était question d'intenter à M. Toussaint, le député qui est intervenu dans la grève des ouvriers des Trignac Iron Works et a conseillé aux grévistes de continuer leur démonstration. Il s'est en outre servi d'un langage insultant à l'adresse des autorités.

Le comité chargé de l'enquête a, dans son rapport, déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre M. Toussaint par suite de l'immunité dont jouissent les membres de la Chambre des députés. Le premier ministère a toutefois insisté pour qu'il soit poursuivi. M. Millerand, au nom des socialistes, a demandé que les poursuites soient abandonnées. Lorsque la question a été mise aux voix, le gouvernement a été appuyé par 291 voix contre 220 et M. Toussaint sera poursuivi.

Lorsque le vote a été annoncé, les socialistes ont décidé de protester contre ces poursuites et se sont écriés : "Nous et nos membres de notre parti partront où les prolétaires auront besoin de leurs services contre le pouvoir et le capital." Ils ont nommé MM. Baden, Vaillant, Toussaint et Millerand membres d'un comité dont la mission sera de se rendre au Trignac Iron Works, afin de discuter avec les grévistes la question de la convocation d'une grande réunion socialiste qui aurait lieu à Paris, samedi, pour protester contre la décision de la Chambre.

Blancs et Noirs.

Des troubles viennent d'éclater entre les blancs et les nègres dans le voisinage de Hilohouse, comté de Coahoma, Tenn. Ils sont nés du sauvetage d'un nègre qui allait être lynché parce que ses frères et qui a été arraché juste à temps à leurs mains par les blancs. Pareille tentative avait déjà été faite, mais les représentants de la loi avaient réussi à persuader à la population de laisser à la loi suivre son cours car la culpabilité du prisonnier était trop bien établie pour qu'il ne fut pas condamné à mort. Il a été jugé et acquitté et en sortant de prison, il a fait incendier les propriétés de plusieurs personnes qui avaient témoigné contre lui pendant le procès. Il a fini par amener contre lui la population entière et une nouvelle tentative a été faite pour le lyncher.

On signale plusieurs rencontres qui ont déjà eu lieu entre les blancs et les nègres, mais on n'en connaît pas encore le résultat, car les communications avec ce pays sont très difficiles. Les nègres sont huit fois plus nombreux que les blancs et l'on a une grande appréhension.

San Salvador.

Une dépêche de la Libertad dit que le Président Ezeta a été blessé pendant un engagement entre les révolutionnaires et les troupes du gouvernement. Ses blessures sont si graves qu'il a été obligé d'abandonnor le commandement de ses troupes. Le Gén. Gutierrez, chef des révolutionnaires, a été aussi très gravement blessé.

Les rebelles ont eu l'avantage dans plusieurs des engagements et ont forcé les troupes régulières à battre en retraite. Les pertes ont été considérables des deux côtés.

Brésil.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'ouverture du Congrès, le président Peixoto a recommandé à la clémence de la côte et a ajouté que l'armée brésilienne était parfaitement organisée pour la suppression d'une révolution.

Il a dit que le Brésil était en excellentes relations avec le monde entier à l'exception du Portugal, et que les relations tendues qui existaient avec ce pays étaient dues à l'abus fait du droit d'asile par le commandant de la corvette Mindello. En permettant aux réfugiés de débarquer sur un territoire autre que celui du Portugal, le commandant a commis un acte d'hostilité à l'égard du Brésil.

Lebandy et le Comte Talleyrand.

On annonce que M. Lebandy a consenti à retirer la plainte portée contre le comte Talleyrand Perigord, sur remboursement des sommes qui lui étaient dues. On se rappelle que cette proposition avait été faite à M. Lebandy par la princesse de Sagan, mère du comte.

L'affaire Cozey.

Presse Associée.

9 mai—Le Sénateur Allen a présenté aujourd'hui au Sénat une résolution par laquelle il demande qu'une enquête soit faite par cette assemblée sur l'affaire Cozey. Il a dit que des scènes comme celles qui se sont passées le 1er mai, sur la place du capitôle, en présence de 10,000 personnes, demandent une enquête immédiate.

Coton mexicain.

9 mai.—Des pluies abondantes sont tombées au Mexique, ce qui assure une excellente récolte de coton.

Détournement.

9 mai.—Une dépêche de Sacramento dit que quatre des officiers des Commonwealers se sont approprié une somme de $600, avec laquelle ils ont fait la noce et ont disparu.

Ils ont été arrêtés, mais on n'a retrouvé sur eux aucun argent. Ils ont été remplacés par d'autres officiers. Les hommes sont sans ressources et l'on pense qu'ils ont l'intention de s'emporer d'un train pour continuer leur route.

Les humeurs de l'estomac, le Salt Rheum, et toutes les maladies du sang sont radicalement éries par la Salsepareille d'Ayer.

LA CHIMIE ET LA GUERRE.

D'après le compte rendu que donnent les *Nouvelles de Hambourg* d'un entretien du prince de Bismark avec une députation de nationaux-libéraux, l'ancien chancelier, étant venu à parler de la situation actuelle de l'Europe, émit cette idée que c'étaient moins les dispositions pacifiques des gouvernements qui maintenaient la paix que les progrès des chimistes à inventer de nouvelles poudres et ceux des techniciens à perfectionner les armes.

En effet, ces progrès incessants dans tous les pays sont de nature à faire craindre aux gouvernements qui auraient des tendances belligérantes de ne pas se trouver en possession de la dernière invention et de courir ainsi au devant d'un échec. Le prince aurait dit textuellement : "Cela a l'air d'une plaisanterie, mais ça n'en est pas une : Ce sont les chimistes, qui, jusqu'à présent, ont évité la guerre et qui, par leurs découvertes, disposent de la paix et de la guerre."

LES PÈLERINAGES A ROME.

On écrit de Rome :

C'est le pèlerinage espagnol qui est le grand événement du jour, au Vatican. Maintenant que tout s'est passé sans le moindre désordre, à la satisfaction générale, il est permis d'avouer qu'on n'était pas sans inquiétude. Les Espagnols sont de très fervents catholiques, ardents jusqu'au fanatisme. On pourrait donc craindre de leur part, en faveur du pouvoir temporel du Pape, quelque manifestation bruyante dont les libéraux auraient pris ombrage, et de nature à donner lieu à des scènes violentes. Déjà leur départ avait été marqué, dans leur propre pays, par des rixes sanglantes.

Ici, fort heureusement, la population est tolérante et tranquille ; pour elle, d'ailleurs, le pèlerin, à quelque nationalité qu'il appartienne, est le *forestiere* venant apporter à Rome son argent et "faire aller le commerce", qui est dans le marasme. On tient donc pour lui en réserve des trésors d'indulgence. Je me hâte d'ajouter que, de leur côté, les Espagnols—évidemment stylés et chapitrés par les chefs de deux pèlerinages, ont été d'une correction parfaite. Ils ne méritent que des éloges.

On les a amenés ici en plusieurs fournées, les uns par les voies ferrées, les autres par mer, à bord des vapeurs de la Société transatlantique espagnole.

Ce dernier mode de transport, adopté pour les plus pauvres, a motivé une cérémonie religieuse des plus touchantes, dont je tiens le récit de la bouche même de l'un des assistants.

C'était sur le pont du *Monterideo*. Après avoir célébré la messe en plein air, entre le ciel et l'eau, le vénérable archevêque de Valence exposa le Saint-Sacrement à l'admiration des passagers, sur un autel orné de fleurs et resplendissant de lumières. Au déclin du jour, on organisa une procession imposante à laquelle prirent part tous les pèlerins, tous les marins de l'équipage. La musique du "Patronat de la jeunesse ouvrière de Valence" ouvrait la marche, exécutant des morceaux de circonstance, les prêtres et un grand nombre de fidèles portaient des cierges allumés et chantaient de pieux cantiques. L'archevêque cheminait gravement, sous un dais improvisé à l'aide de drapeaux et de voiles, que soutenaient huit marins avec des rames et des lances.

Cette procession nautique—telle qu'on n'en vit jamais d'aussi nombreuse et d'aussi solennelle à bord d'aucun navire—a été favorisée par un temps splendide. Au moment de la bénédiction, les cloches ont fait entendre leur joyeux carillon et des salves d'artillerie ont été tirées par les canons du *Monterideo*.

Divisé en deux séries principales, le pèlerinage espagnol, quoique venu ici le dernier, est beaucoup plus important que tous ceux qui ont apporté au Saint-Père leurs offrandes et leur tribut d'hommages, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Léon XIII. Partout, dans les hôtels, dans les auberges, les restaurants, les cafés, les églises et autres monuments religieux ou profanes, sur les promenades publiques, en voiture, en omnibus et en tramway, on ne rencontre que des Espagnols !

Les moins fortunés sont logés dans les couvents ou au lazaret de Sainte-Marthe, qui est une dépendance du Vatican. Il y a parmi eux des ouvriers appartenant aux corps de métiers les plus divers,—ce qui a donné lieu, l'autre jour, à une scène caractéristique. C'était au cours d'une visite aux jardins du Vatican. Arrivés à l'endroit où l'on élève des constructions formant une annexe au pavillon d'été de Léon XIII, des pèlerins s'adressèrent aux travailleurs italiens :

—Voulez-vous nous faire un plaisir immense ?

—Si c'est possible, volontiers.

—Rien de plus simple. Nous voudrions, gratuitement, vous donner un coup de main.

—Comment cela ?

—Nous aussi, nous sommes maçons, et nous éprouverions la joie la plus vive à travailler un peu, de nos mains, pour le "pape des ouvriers !"

L'offre fut acceptée avec empressement. Les maçons italiens cédèrent leurs instruments de travail aux Espagnols, qui, habit bas, les manches retroussées, eurent tôt fait d'escalader les échafaudages et de se mettre à la besogne ...

Ils travaillèrent ainsi pendant plus de deux heures à la construction destinée au Saint-Père.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

John Patrick Wallace contre James J. Wallace, mineur.

No 42,343—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet.—N. E. Hanagan deu. agent.—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 30 avril 1894 et signé le 4 mai 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci après décrites, à savoir :

1° **Deux lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Thalie, Eraste et Dryades, désignés par les Nos 15 et 16 de l'ilet No 2 sur un plan tiré par A. N. Phelps, arpent. en date le 5 février 1846 et déposé par Sire examiné en l'étude de Jules Moss, ancien notaire de cette ville. Le lot No 15 mesure 32 pieds de face à la rue des Remparts sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le lot No 16 forme l'angle des rues Remparts et Thalie et mesure 31 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Thalie, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Franklin et Euterpe. Le dit lot, ou portion de terre, commence à une distance de 94 pieds 1 pouce du coin des rues Liberté et Terpsichore et mesure 24 pieds 5 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et est composé des lots Nos 10, 11, 12 et 13, dans l'ilet No 14 du plan tiré par G. T. Dunbar daté le 1er avril 1848 dans les archives de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Franklin et Liberté, mesurant 29 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Terpsichore, 32 pieds 9 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, 128 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Franklin, et 91 pieds de profondeur sur la ligne du côté près la rue Liberté, puis à un angle droit s'étendant parallèle à la rue Liberté 42 pieds et de la ligne du fond ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, doit être garanti par privilège et lien de vendeur, représenté par des billets hypothécaires payables un et deux ans à partir de leur date respective et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 25—2 9 16 23 mai

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Cottage dans le Troisième District.

No 39,603.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Aleit Musmann.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau. No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 16 avril 1894, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu, à l'encan—

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec, Colum